

Historique du Vinatier

30 ans après la loi d'assistance aux aliénés de 1838, décrétant que «chaque département est tenu d'avoir un établissement public, spécialement destiné à recevoir des aliénés», le Conseil Général du Rhône décide la création de «l'asile d'aliénés de Bron», qui a pour objectif de recevoir les patients jusqu'à présent placés à l'Antiquaille.

Cent hectares de terrain dont le Mas de Tours sont progressivement acquis pour la reconstruction de l'asile sur la petite commune de Bron, loin de la ville et de la société.

L'architecte départemental Antoine Louvier, par ailleurs concepteur d'une partie de la Préfecture du Rhône, de la prison St-Paul et d'établissements scolaires, est chargé du projet. Il s'inspire des thèses architecturales d'Esquirol, selon lesquelles l'asile a pour but de rassembler, d'isoler, de protéger et de traiter les aliénés : «l'asile est source de guérison». Proche de celles d'autres asiles, notamment de Ville-Evrard en région parisienne et de Saint-Egrève en Isère, la constitution de l'asile se veut pavillonnaire.

La chapelle marque la séparation des quartiers hommes (au sud) et femmes (au nord). Pour chaque sexe, sont prévus neuf «quartiers de classement», attribués aux différentes catégories de patients : tranquilles et semi-tranquilles, épileptiques, agités, etc.

Au-delà des bâtiments habités, s'étendent les terres cultivées, la ferme des hommes, la ferme des femmes, les ateliers, granges et porcherie, où peuvent travailler certains patients. L'asile peut ainsi développer une intense activité agricole et vivre en autarcie.

L'établissement ouvre ses portes en 1876, et devient en 1937 l'Hôpital psychiatrique départemental du Vinatier. Conçu au départ pour 600 aliénés, des agrandissements s'avèrent rapidement nécessaires.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale un vent d'humanisation souffle sur les hôpitaux psychiatriques. Le Vinatier connaît alors de profondes transformations tant dans le confort et la modernisation des services, que dans sa vocation médicale, avec notamment l'arrivée des neuroleptiques dans les années 50, le développement des psychothérapies, et la professionnalisation des soignants.

Puis, c'est la prise en charge de la maladie mentale qui connaît une grande mutation avec la mise en place du principe de sectorisation, organisant les soins selon l'appartenance géographique et donnant des alternatives à l'hospitalisation, avec notamment l'ouverture progressive en ville de structures de type dispensaires, devenues centres médico-psychologiques. Des Centres de jour, des Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) complètent ce dispositif.



Bas relief «Le Temps»

Trois ordres du Temps ont été pris en compte:

-L'ordre naturel évoqué par la présence des astres et de la mer,

-L'ordre mécanique du temps réglé par les machines, symbolisé dans la suite des rouages,

-L'ordre du temps posant les dimensions de l'existence.

Mouvement du temps :

L'instant, le moment, la durée, la synchronie, l'écoulement, la fin, l'usure, l'infinité. Toutes les dimensions du temps sont racontées dans cette oeuvre.

Bas relief de Chorel

Jean-Louis Chorel est né à Lyon en 1875. Elève de l'école des Beaux Arts de Lyon, puis de Louis Barrias et Jules Cautan à Paris, il reçut une mention honorable en 1903 et une troisième médaille en 1907.

Comment ce Bas relief est-il arrivé au Vinatier?

C'est grâce à une donation que cette oeuvre fut acquise par l'hôpital en 1938.



Centre hospitalier
Le Vinatier
Centre Hospitalier Le Vinatier
95 bd Pinel 69677 Bron Cedex
95 bd Pinel - 69677 Bron Cedex
www.ch-le-vinatier.fr
04-37-91- 55-55



Le parc du Vinatier

Un îlot de Nature au coeur de la ville.

Le parc du Centre Hospitalier Le Vinatier s'étend sur 74 hectares: Il est, de par sa superficie, le troisième plus grand parc de Lyon après celui de la «Tête d'Or» et de «Parilly». Tous les arbres du parc sont répertoriés et parmi les espèces les plus rares. On peut y trouver des Ginkgos, Mélèzes ou encore Thuyas à encens. En 1980, seule la partie Est, proche de l'entrée actuelle, est arborée. De cette époque, nous conservons quelques arbres centenaires présentant un intérêt historique : cèdres du Liban et de l'Atlas, Maronniers, séquoias et Catalpas. Tous les arbres d'alignement, les platanes, les érables, les tilleuls, qui ont permis de dessiner les contours du plan d'origine de l'établissement sont également d'époque. Il faudra attendre 1960 pour qu'une plantation massive d'espèces à croissance rapide ait lieu.

La tradition agreste, à l'origine du site, impliqua la présence de vergers, de vignes et de champs de céréales permettant une certaine autonomie de l'asile de Bron. Il reste encore dans le sud et le nord-est du domaine, des potagers, une pépinière horticole, des serres et quelques arbres fruitiers. Nous devons la conservation du site au service «Parc et Environnement» du C.H. qui entretient et traite les arbres. Malgré cela, certaines variétés sont fragilisées, voire détruites par des maladies ou des parasites comme la chenille processionnaire du pin.

Par votre présence, vous le préservez !





Parcours Nature

1. Cèdre bleu (Cedrus Atlantica Glauca)
2. Magnolia (Magnolia Grandiflora)
3. Bosquets, Pin noir d'Autriche (Pinus Austriaca Nigra)
4. Implantation d'un verger
5. Parc aux daims
6. Ginkgo, Arbre aux 40 Ecus (Ginkgo Biloba)
7. Chêne Rouge (Quercus Ruba)
8. Erable (Acer)
9. Copalme d'Amérique (Liquidambar Styracillua)
10. Réservoir : point panoramique
11. Vigne
12. Bosquets : Pin noir (Pinus Nigra), Pin Sylvestre (Pinus Sylvestris), Pin de Corse (Pinus Laricio)
13. Parc aux chèvres
14. Séquoia (Séquoia Sempervirens)
15. «Tertre»
16. Hêtre pourpre (Fagus Purpurea)
17. Cèdre (Cedrus Atlantica)
18. Marronnier (Aesculus Hippocastanum)
19. Bosquets : Libocèdre (Calocèdre) & Thuya

Le parc aux chèvres

Le parc aux chèvres existe depuis les origines de l'asile. On y a entreposé pendant longtemps des bovins, puis quelques années après, un lama. Aujourd'hui, vous pouvez y trouver une colonie de chèvres naines.

Le parc aux daims

C'est grâce à un don du parc de la Tête d'or, en 1965, que nous avons obtenu les daims. « L'enclos des biches », initialement situé à l'entrée de l'hôpital, à côté de l'UMA, a été déplacé récemment afin de laisser place au bâtiment de l'unité « Révol ». Ce parc aux daims constitue une véritable originalité au sein de l'hôpital.

Les réservoirs

On utilisait autrefois un réservoir d'une profondeur de 30 mètres qui suffisait aux besoins de l'asile. Cependant, celui-ci fut très vite insuffisant, c'est pourquoi un nouveau puits plus profond a été creusé, à proximité de la colline qui domine l'hôpital. Ce puits permet de contenir un réservoir souterrain de 2000 m³ d'eau. L'eau qui s'y trouve est constamment froide l'été et ne gèle pas l'hiver. Par la suite, la compagnie des eaux a desservi tout le centre hospitalier, ce qui a rendu le réservoir obsolète et inutilisé.

La chapelle

Elle a été construite par l'architecte de l'asile Antonin Louvier en 1874 et elle est bâtie en forme de croix grecques à quatre branches. A l'époque, on a choisi d'édifier une chapelle afin que l'établissement fonctionne comme un village et que les patients puissent continuer à pratiquer leur religion. Auparavant, les hommes et les femmes étaient séparés, même lors de la messe dominicale. Nous retrouvons dans la branche nord les femmes, dans la branche sud les hommes, à l'ouest le personnel, les Brondillants et autres visiteurs, et à l'est la sacristie.

Le tertre

Ce bosquet est intéressant par sa valeur symbolique. En effet, le tertre a été aménagé avec la terre creusée par les patients pour la construction des «sauts de loup». Ces fossés encerclaient l'établissement depuis son origine en 1876. Il en reste actuellement un vestige partiellement modifié (cf plan n°16). Autrefois, le muret s'élevait sur 4 mètres de haut et était bordé de 2 fossés de 2 mètres de profondeur. Conçue pour permettre aux usagers de profiter en toute plénitude de la campagne environnante, tout en diminuant l'impression d'enfermement et les risques d'évasion, cette muraille n'en reste pas moins un des symboles de l'emprisonnement. Elle a été progressivement supprimée ou comblée à partir des années 1950.